

Soeur Anne

Autor(en): **J.M.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **47 (1909)**

Heft 26

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-206085>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

avait diné comme un prince et paraissait être au comble de ses vœux, dit :

— Eh bien, messieurs, tantôt, en mesurant votre pont, qui est superbe et dont je vous félicite, je pensais que vous aviez très bien fait de vous y prendre en large, car si vous aviez pris en long, vous n'en fussiez pas venus aussi heureusement à bout.

On rit encore de la farce à ...

LA PUNITION DU MISOGYNE

Le frère cadet de monsieur Cabriolelet — celui qui est dans la banque — n'est pas sympathique, oh mais pas du tout !

Il est assez bel homme si l'on veut, suivant les goûts et appréciations, mais il n'a ni distinction, ni usages, ni finesses. A peine possède-t-il l'indispensable politesse pour faire son chemin dans ce monde en demandant un petit « pardon » à ceux qu'on bouscule parfois en passant, sans le faire exprès... Vraiment, il lui manque une foule de choses, à ce monsieur, comme il en manque à tous ceux qui éprouvent de l'éloignement pour la femme, qui ne reconnaissent en elle qu'un encombrement, un « mal nécessaire » ou encore (il faut se faire plus que violence pour l'écrire)... « un petit animal à robes et à chapeaux... »

Inutile d'insister !

On sait que le sexe fort qui en est là ne voit qu'à travers un vilain naturel et, si on ne hausse pas les épaules, on le plaint.

Encore y a-t-il, en cette vallée de larmes, des misogynes de première classe trouvant une faible compensation à leur désharmonie mentale, en un amour profond et inné pour les arts ou pour l'archéologie et le bibelot. Le frère de monsieur Cabriolelet pratique une froideur complète et systématique non seulement vis-à-vis des femmes, mais pour les arts, l'archéologie et le bibelot.

Il n'aime que les traites et les versements.

On voit bien, et sans parti pris, qu'il ne peut être qu'antipathique.

*

Il est marié, vous savez ce monsieur. Ce n'est pas tout à fait sa faute. Comme il est d'un naturel très soumis, son père — un veuf pratique — lui fit comprendre et admettre que le moment était venu, pour lui, de faire le grand pas.

— Tu auras ainsi un intérieur bien en ordre, des repas aux heures fixes et tes vêtements soignés, pour peu que tu trouves celle à laquelle tu as droit ! Et puis elle t'apportera quelque chose, te donnera peut-être des fils qui te continueront... dans la banque... argumenta-t-il.

Il n'en fallut pas d'avantage.

Le cadet des Cabriolelets chercha celle à laquelle il devait avoir droit et découvrit, c'est un fait avéré, infiniment mieux.

L'union eut lieu. Le fiancé dit « oui » en songeant à l'intérieur en ordre, aux repas aux heures fixes, aux vêtements soignés, au petit avoir de l'épouse, et, peut-être, aux rejets mâles qu'on pouvait espérer pour le continuer dans la banque.

*

Depuis son mariage, la femme du frère de monsieur Cabriolelet trouve qu'il lui manque quelque chose dans sa vie, même beaucoup. Elle y sent de grands vides et parfois, au crépuscule, elle se demande si elle ne s'est pas trompée...

Sa maternité heureusement la reconforte : elle la consolait même de tout si son mari faisait meilleur accueil aux fillettes. Mais, hélas ! elle en a trois, et tout ce qu'il dit après leur naissance est ceci :

— La prochaine fois, ce sera un garçon !

Froid, digne, vexé, il retourne à ses comptes courants.

*

Hier, grand événement. On attendait de la famille d'un instant à l'autre.

L'antipathique monsieur Cabriolelet, dans le bureau privé de son appartement, écrivait des lettres d'affaires. Soudain on frappe à sa porte.

— Entrez, fait-il.

Une garde paraît.

— Monsieur, annonce-t-elle, c'est terminé.

— C'est un garçon, questionne le monsieur en devenant pâle ?

— ...Non.

— ...Alors, ...c'est une fille ?

— ...Non.

— ...

— ...C'est deux... filles, monsieur. Et, elles sont si belles ?

Alors monsieur Cabriolelet, le misogyne, laissa choir son porte-plume et s'évanouit.

ANNETTE SCHULER.

Dans une soirée, un invité, désignant une dame de la société qui coquetait fort avec tous les messieurs, risqua quelques appréciations peu flatteuses et qui, pour n'être pas tout à fait injustes, dépassaient cependant la mesure.

— Mais, monsieur, je vous prie, fait son voisin, cette personne est ma femme.

— Ah ! c'est madame votre femme ? Eh bien... n'en parlons plus.

— Viendriez-vous à mon enterrement, au cas que je meure avant vous ? demande une jeune demoiselle à un jeune monsieur à qui elle semble n'être pas indifférente.

— Oh ! mademoiselle, quelle question ! répond avec feu le soupirant, mais avec grand plaisir.

Parlant d'une vieille coquette qui ne pouvait se résigner au couvre-feu, un monsieur disait : « Elle me fait l'effet d'un conte de La Fontaine relié en parchemin. »

DERNIÈRES RECOMMANDATIONS

C'ÉTAIT dans un collège de notre canton, un maître fort patient s'était décidé, après maints avertissements inutiles, à faire écrouer au cachot un récidiviste invétéré en indiscipline.

Pour parvenir à ce cachot, on pénètre dans un petit couloir fermé du dehors et qui donne accès à plusieurs locaux d'arrêts. Notre maître, très obligeamment, conduit son élève dans le cachot de son choix et là, lui fait quelques dernières recommandations :

— Tu vas être sage et faire comme il faut le travail que je t'ai imposé. Inutile de crier ou de faire du tapage, tu aggraverais ton cas ! D'ailleurs, le concierge est bien averti : plus tu ferais de bruit, plus longtemps tu resterais en prison. Compris, hein ?

— Oui, m'sieu !

Le maître tourne la clef du cachot, va pour sortir et trouve la porte du couloir fermée.

Alors ! prisonnier, lui aussi ?

Il s'en rend bien vite compte. Un collègue a également enfermé un triste sujet et, plus pressé ou moins paternel, s'en est allé au plus vite, refermant les portes derrière lui.

Que faire ?... Appeler ? Impossible !... Attendre ? Plus impossible encore ! Et son travail ? D'ailleurs, la dignité empêche un maître de rester à l'ombre, en pareille condition du moins.

Un seul moyen s'impose : frapper fort contre la porte, faire le plus de bruit possible, attirer l'attention extérieure à tout prix. Et aussitôt : boum ! boum ! boum ! coups de poings, coups de pieds de se suivre à cadence redoublée.

— Tape toujou, rosse de gamin, tu perds rien pou attendre ! murmurait le concierge dans sa loge.

Mais les coups se faisaient toujours plus énergiques et menaçants. A la fin, impatienté, lui aussi, le concierge descend :

— Tu vas voir, cette trivougnée, petit pandou ; veux bien voir si tu veux pas te tenir tranquille !

Et le brave homme, relevant déjà à demi ses manches, se précipite vers la porte.

Il l'ouvre brusquement et se trouve nez à nez avec le pauvre régent, qui, rouge comme la crête d'un coq, les yeux gonflés, les cheveux ébouriffés, lui eût produit l'effet d'une apparition dantesque, si le bon pipelet avait connu la « Divine Comédie ».

Le concierge n'était pas encore revenu de sa stupéfaction, que le prisonnier malgré lui l'avait déjà poussé, bousculé, piétiné presque, et s'était enfui comme un boulet fulminant.

Depuis ce moment, de malicieux sourires accueillent partout le nouveau Latude. Si vous le rencontrez, croyez-moi, ne lui en dites rien : il vous en cuirait.

DEVINE.

F. avait emprunté cent francs à D., qui naturellement ne les avait jamais revus.

Rencontrant son débiteur l'autre jour, D. le voit sortir vingt francs de sa poche.

— A propos, fait-il à F., je t'ai justement prêté vingt francs il y a quelque temps, si tu me les rendais.

— Mais non, mon cher, réplique F., ce n'est pas vingt, mais cent francs que tu m'as prêtés.

— Qu'importe, rends-moi vingt francs et je te tiens quitte.

— Non pas, non pas. J'aime mieux te devoir cent francs.

Deux jurés discutent :

— Moi, fait l'un, vieux ou jeunes, je les condamne tous, me disant que les vieux en ont fait et que les jeunes en feraient bien d'autres.

SŒUR ANNE

Au mois de novembre prochain, notre bonne ville de Lausanne, comme, d'ailleurs, toutes les autres communes du canton, renouvellera ou renouvellera — on ne sait pas encore — ses autorités.

Si on ne se souvenait que cette élection a lieu légalement tous les quatre ans et que le Conseil actuel, ayant pris les rênes du pouvoir le 1^{er} janvier 1906, arrivera donc le 31 décembre prochain à l'expiration de sa législature, un indice certain nous rafraîchirait la mémoire.

— Vraiment ! Et lequel ?

— Lequel ?... Comment, vous ne devinez pas ?... Mais la question de la « Grande salle », par exemple ! Cette question est le traditionnel numéro à sensation du programme de tous les partis aux élections communales lausannoises ; chacun d'eux en promet chaque fois la solution aux électeurs. Ces derniers, avec une crédulité dont la constance est vraiment admirable, votent donc pour les candidats qui leur donnent une si douce assurance.

Puis, le tour joué, le nouveau Conseil élu vérifie les pouvoirs de ses membres, prête serment en mains de M. le Préfet, ceint de l'écharpe verte et blanche, nommé son bureau, puis la Municipalité ; tous deux alors, avec un zèle de « balais neufs » — qu'on nous pardonne l'expression, elle a été plus d'une fois employée en telle occurrence — se mettent à préavis, à interpellation, à « motionner », à discuter, à voter. C'est leur rôle.

Les bons électeurs, rentrés dans la coulisse pour quatre ans, attendent, confiants, la réalisation des promesses qui leur ont été faites touchant la « Grande salle. »

Mais cette question ne revient presque jamais au jour que dans les derniers six mois de la législature, quand commence à se manifester la crainte de l'électeur.

*

— Anne, ma sœur Anne, ne vois-tu rien venir ?

— Je ne vois rien... rien...

Les jours, les semaines, les mois s'écoulent. De timides murmures se font entendre au

sein des sociétés, logées à l'hôtel de la « Belle-Etoile ».

— Anne, ma sœur Anne...?

— Je perçois dans le lointain, bien loin, bien loin, un préavis municipal.

Ah! bon. Les murmures s'apaisent... Les jours, les semaines, les mois passent.

— Anne, ma sœur Anne...?

— J'ouïs de vagues bruits. On parle, me semble-t-il, de la nomination d'une commission.

Pourtant! Et les jours, les semaines et les mois de continuer leur course inexorable.

— Anne, ma...?

— Du calme! Le Conseil discute. On cherche un emplacement. Patience, patience donc.

« Patience », « choix d'un emplacement », à Lausanne, c'est synonyme; chacun sait ça. On patiente donc.

— Anne, ma sœur Anne, de grâce?

— Espoir! L'emplacement n'est pas encore définitivement arrêté, mais on ouvre un concours d'architecture, tout de même.

Enfin! Toutes les sociétés — à Lausanne, quand on dit: « sociétés », c'est tout le monde — sont dans la joie, bien qu'elles n'osent encore trop croire à la réalisation d'un vœu si longtemps caressé.

Nouvel intermède des jours, des semaines et des mois.

— Anne, ma sœur...?

— Un moment, s'il vous plaît. Le concours est fermé, le jury s'est prononcé. Je perçois un *nouveau* préavis municipal.

Long entr'acte. Trépignements d'impatience dans l'auditoire. On frappe des pieds.

— Anne...?

— Silence! Le préavis municipal est déposé sur le bureau. On a nommé une *nouvelle* commission. Elle va se mettre à l'œuvre avec ardeur. Nous touchons au port.

Bravos! de toutes parts. Quelques incrédules, incorrigibles, gardent cependant encore le silence et hochent la tête.

Les jours, les semaines, les mois s'écoulent, inexorables toujours.

— Anne, ma sœur Anne, mais que se passe-t-il?...?

— Rien, pour le moment. La commission est à l'œuvre et la question à l'étude.

Nouvelle attente, longue, très longue, interminable.

— Anne, ma sœur, dissipe notre angoisse. Où en sommes-nous?

— Hélas, je ne saurais le dire. La commission s'est divisée sur la question de coût et d'emplacement... Or, vous voyez de quoi il retourne.

— Oui, c'est-à-dire que nous risquons un nouvel ajournement?

— Je le crains. Comme dit la chanson: « Il était un petit navire... » vous savez le reste.

Morale. — Il n'y aurait rien d'étonnant qu'au mois de novembre, dans les programmes des divers partis, on revît figurer l'éternelle question de la *grande salle*, et que le corps électoral, toujours benévole, s'y laissât prendre une fois de plus. Il y a vingt ans au moins, cinq législatures, que c'est ainsi; l'habitude, dit-on, est une seconde nature.

A moins que... La patience a des limites, même celle des Lausannois.

« Assez! pourraient, cette fois, s'écrier les électeurs; il ne faut pas nous la faire plus longtemps. On la connaît, celle-là. »

On ne plaisante pas toujours impudemment avec le scrutin. J. M.

« L'ORAGE » (en français)

Pour répondre au désir qui nous est exprimé par plusieurs de nos lecteurs, amis du patois, voici la traduction française du morceau: *L'ORAGE* (patois picard), que nous avons publié samedi dernier.

C'était dans ces chauds jours, que laissant tomber leurs fanes
Les blés murissaient parmi les champs tous jaunes;
Méditant sur mon sort, je poussais mon rayon (sillon),
Mais voilà qu'un gros orage, charrié par le vent d'amont,
Frappe un coup qui redonne jusqu'au fond des vallées,
Et fait trépigner les bêtes épouvantées;
Ces arbres, ils s'en émeuvent, tout ce bois, il en frémit;
Longtemps dans ces montagnes on l'entend qui bruit.
Tout se tient coi; puis plus rien. Tout retient son souffle.
Cimetières et cerueils ne sont pas plus muets que la plaine.
On dirait que tout attend, transi, grelottant de peur,
La débâcle effroyable qui va faire notre malheur.
Cependant les laboureurs ont regardé par derrière;
Le nuage monte, il s'étire, il se gonfle. Le vent d'arrière
S'y précipite, le secoue, dans de noirs tourbillons
Le balance et l'éparille comme une poignée de flocons.
Le jour s'était fait soir. Gonflé de grêles et de tempêtes,
L'orage s'approchait, s'épanouissait sur nos têtes.
On dételle au plus vite au milieu de son sillon.
On démarre, sans regarder, pour gagner sa maison.
Les chevaux, comme des ensorcelés, le long du chemin

[s'émoustillent];
Ils frappent les cailloux. Comme fous ils s'élancent çà et là.
Tout d'un coup un éclair, comme une faucille de feu,
Coupe les nues de part en part et vient frôler mes yeux.
Le tonnerre frappe, il éclate, il se roule dans les nuages;
La pluie à gros battants tombe, fouette mon visage.
Une trombe noire de poussière, de graviers soulevés,
Cache ce qui reste de jour; elle s'abat sur les blés,
S'y vautre et les tortille; puis, comme avec des tenailles,
Les déracine, et dans l'air fait tourner les pailles.
Ah! sur ce qu'il en restait, des grêles, comme des moellons,
Se jettent en cliquetant et se déchargent à foison.
J'ai vu, Pierre, oui, j'ai vu tout le labeur de mon année,
Aplati comme un grand route et emporté par le torrent;
Les eaux mordaient les sillons, et d'un bout des champs,
Dans le fossé qui regorgeait, sautaient en gargouillant.
Cependant je rentre par le jardin, trempé jusqu'à ma veste.
Voilà qu'un autre coup de tonnerre tout auprès de moi éclate;
Je tombe tout ébaubi: une pluie de feu d'un blanc roux
Tombe, il clique, il craque, pourfend mon noyer de bout en

Médiance punie. — Je vous assure, ma chère, que je l'ai vue échanger avec votre mari des regards d'intelligence...

— Oh! comme vous le flattez!...

ONNA REMOTCHA

NÉ fau jamé sé fiâ à la mena dâi dzein, et
prendre po on gro toupin on hommo que
n'a pas l'ai tant alluré et qu'à on bliantset
de melannâ aô bin de grisette. Lâi a pertot dâi
mâlin cô, à la campagne tot coumeint per lé
velé. Soveint, lè mimameint lè païsans que vo
dezent lè pllie crouë rubriques.

Lè cein qu'a dû se deré on monsu de Vêvâ,
lâi a on part de teimps, à quau lè arrevâ stasse
que vu vo contâ.

On bon vilhò armailli frebordzai iré décheindu
on dzo de la sennanna dein sta vela yau n'iré
jamé zu. S'arretâvê dévânt toté le botequê et re-
luquavé lè bi z'afféré que l'ai a dedein.

On bordzai dé Vêvâ que lou guegnévê du on
momeint et que peinsavê avâi à fêre a on demi
rollhi, volliu lâi fêre ona farçâ, s'approustet et
l'ai de :

— Bondzo l'ami, vo zité venu ein vela!

— Et bin ouâi, que repond lo frebordzai.

— Qué dite-vo dé toté cliiau ballé boutequâ
que n'in per ice?

— Tot cein é ma fâi rudo bio!

— Pas veré? Mâ, vo n'ai onco rein vu de sorta.

Venidê avoué mé, vu vo montra auquié dé tiu-
rieu.

Adon s'ein von contro on magazin dé fé yau
lâi a destra dé zuti et afféré de toté le sorté.

Arrevâ lè, noutron malin montrê aô frebor-
dzai ona pucheinta machine et lâi de :

— Ora, l'ami, guegni mé vâi cein! Lè avoué
ci l'affère qu'ora on fâ boutseri per tsi no Nout-
tré chartiutier vo fôtoné lè animau a boutséra
tot ein via dein lo gros pertou d'amon, vo fon
veri la manevellâ et la bita ressoo per lou per-
tou d'avau ein sâocesse. N'é-te pas onna balla
einveinchon?

— Chéret ma fâi, que répond l'autrô, crayô
mimameint que voutré pareints dusson en avai
zu iena dein lou teimps, ma l'ant fé lou con-

tréro dâi chartiutiers; l'au beta la sâocesse ein
amon, et pu lé onna bitâ qu'é sailli ein avau!
Y.

QUESTIONS ET RÉPONSES. Les deux
noms célè-
bres dont il a été beaucoup parlé ces jours, sont:
SOLFERINO et MAGENTA.

Trois réponses juste seulement. La prime est
échue à Mme B. Græser-Peyer, à Lausanne.

A PROPOS DE LA FÊTE

FÉDÉRALE DE GYMNASTIQUE

LES fêtes de bergers ou de montagnards furent
longtemps les seules fêtes nationales suisses.
La lutte est le plus ancien de nos jeux guer-
riers. Les fêtes de bergers du canton de Berne avaient
pour pendant la fête des armailis qui, de temps
immémorial se célèbre au Rigi. La Confrérie des
armailis s'y présente au complet, avec l'aumônier,
qui doit célébrer le service divin, le « père des ar-
mailis » (sennenvaler), le banneret et le cirgier. On
y admire surtout le cortège du départ pour l'alpage,
avec le beau bétail de Schwytz, les pâtres et les
bergers, les jeux des drapeaux, les concours de
course, de jet de pierre, de lutte au caleçon. Sou-
vent, aux fêtes de lutte, furent joints des exercices
de tir, et inversement. La lutte suisse seule devint,
par la suite, l'objet d'une grande fête sur les pro-
menades des Petits et des Grands Remparts, à
Berne.

En 1805, à Unspunnen (Oberland), eut lieu une
grande « fête de bergers », où tous les cantons
avaient été conviés. Pour la première fois, on avait
élargi le cadre de cette fête d'antique tradition, afin
de remettre en honneur les jeux nationaux. La fête
fut répétée en 1808; plus de six mille spectateurs
s'y rendirent; Mme Staël en fit une description en-
thousiaste dans son livre « De l'Allemagne ».

Dès lors, les « fêtes de lutte » se renouvelèrent
souvent. Depuis que les sociétés de gymnastique
ont pris le grand essor actuel, les gymnastes s'y
viennent mesurer avec les montagnards. La lutte
suisse y a gagné beaucoup. C'est pour la répandre
toujours davantage que furent fondées la Fédéra-
tion des luteurs suisses et d'autres associations
analogues régionales.

Mais ce n'est pas du peuple, c'est de l'école qu'est
sortie la gymnastique; c'est surtout la jeunesse
académique qui en a fait une institution nationale,
avec des fêtes fédérales. A l'époque où Ludwig
Jahn, le « père des gymnastes », réunissait la jeu-
nesse allemande sur les places publiques, pour lui
enseigner l'art dont il était l'apôtre, la gymnastique
trouva d'enthousiastes adeptes dans les Universités
de Zurich, Berne, Bâle.

En 1830, les gymnastes zurichois se mettaient en
relations avec ceux de Lucerne, et, l'année suivante,
ils leur faisaient une visite. Dans cette réunion, on
décida, d'enthousiasme, de convoquer tous les
gymnastes suisses à des jeux olympiques. Le
24 avril 1832, à Aarau, se réunissait environ 60
gymnastes suisses, Zurichois, Bernois, Bâlois, Lu-
cernois, Argoviens. Ils décidèrent de fonder la « So-
ciété suisse de gymnastique », et de célébrer la pre-
mière fête fédérale. C'est ainsi que la ville d'Aarau
fut le berceau de la Société et vit la première fête
fédérale de gymnastique.

Les statuts adoptés à Aarau, en 1832, donnaient
pour but à la Société d'unir plus étroitement les jeu-
nes Suisses, en fortifiant leur corps pour le bien de
la patrie. Dans la suite, cette disposition fut éten-
due; on insista davantage sur le culte et le perfec-
tionnement de la gymnastique et des jeux guer-
riers; mais l'union dans l'amitié et le patriotisme y
a toujours conservé sa place. De même que les tirs,
les fêtes de gymnastique sont de solides piliers de
l'idée nationale.

A noter! Le Brillant pour chaussures manque
dans bien peu de ménages par le fait que le cirage
exige trop de temps et que son emploi est trop pé-
nible. — On arrive sans peine à bien faire briller
les chaussures et le cuir au moyen du Brillant
Congo, lequel, tout en étant d'un emploi facile, rap-
ide et commode, est économique et conserve les
cuirs et les chaussures. Se trouve en vente partout;
où il n'y a pas de dépôt, demandez-le directement à
la *Savonnerie Carl Schuler et Cie, Kreuzlingen.*

Rédaction: Julien MONNET et Victor FAVRAT

Lausanne. — Imprimerie AMI FATIO.